

L'héritage de Jean Guéhenno

Les organisateurs de cette journée m'avaient invité à évoquer ici les héritiers de Jean Guéhenno, c'est à dire en quelque sorte à reconstituer la chaîne des hommes qui lui ont succédé à la tête de cette direction chargée des problèmes de jeunesse et de l'éducation populaire mise en place, pour la 1ère fois en 1944, à la Libération.

Ce serait pour moi qui ai actuellement - et depuis peu - la charge de cette direction, un exercice difficile que de vouloir porter le moindre jugement sur chacun de mes prédécesseurs, et je n'ai par ailleurs pas la prétention de me considérer comme l'actuel dépositaire de tout le legs d'un précurseur aussi illustre que Jean Guéhenno.

C'est pourquoi mon intention est de vous parler davantage de l'héritage que des héritiers, davantage de la succession que des successeurs...

Le véritable héritage de Jean Guéhenno, du moins en ce qui nous concerne aujourd'hui - car ce serait un exercice encore plus ambitieux que de traiter de son héritage littéraire - c'est cette institution publique dont il a été le créateur et le premier directeur, ce service spécialisé qui, tant bien que mal, lui a survécu depuis cette période de la Libération.

C'est donc d'abord de la naissance, puis de l'enfance difficile et de la crise d'adolescence de la direction chargée de la jeunesse et de l'éducation populaire que j'ai l'intention de vous entretenir, plutôt que des hommes qui ont successivement présidé à sa destinée, même s'il me faudra bien les citer au passage.

La naissance : un accouchement difficile

La direction confiée à Jean Guéhenno a vu le jour le 1^{er} septembre 1944 à Paris, mais elle avait été conçue dès 1943 à Alger.

Le 1^{er} juillet 1943, un service de la jeunesse y avait été créé, rattaché d'abord au Commissaire à l'Intérieur (André Philip), puis, à partir de février 1944, au Commissaire à l'éducation nationale de M. René Capitant.

Le 3 mars 1944, un décret faisait la distinction entre un service des sports et un service de la jeunesse à la tête duquel était nommé M. Marcel Kergomard qu'il nous faut donc considérer un peu comme le premier de la lignée des directeurs de la jeunesse.

D'emblée s'était posé à Alger un problème essentiel : si tout le monde était d'accord sur la nécessité de concevoir une nouvelle et importante politique de la jeunesse différente de celle de Vichy, quel rôle l'Etat pouvait-il, et devait-il y jouer ? Quel service public pour la jeunesse ? Et si les gens d'Alger avaient fini par se mettre d'accord sur le rôle essentiellement éducatif de ce futur service, tout est remis en chantier à Paris dès la Libération et l'installation du nouveau Gouvernement.

Comment mettre en place des services publics de la jeunesse qui n'apparaissent pas comme les héritiers de Vichy alors que d'emblée, dès la Libération, on s'est installé dans les mêmes locaux et qu'on y retrouve beaucoup des mêmes hommes, même si la plupart n'ont pas à rougir de leur conduite sous l'occupation. En outre, on a gardé le souvenir de pays voisins dont les gouvernants s'étaient intéressés de très près à l'embrigadement de leur jeunesse, et l'on est très prudent dans ce domaine !

Le concept d'éducation populaire, hérité de Léo Lagrange et de ses précurseurs, est plus large et, à l'époque, moins inquiétant. Mais en mettant en avant le rôle éducatif de l'Etat, il conduit un certain nombre de responsables politiques à se dire : pourquoi un service spécialisé ? Confions donc cela à l'éducation nationale.

C'est pourquoi la suppression pure et simple de tout service public de la jeunesse est un moment envisagée, jusqu'à ce que René Capitant décide le 1^{er} septembre 1944 la création d'une « direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse » et rallie tous les hésitants en

plaçant à sa tête deux hommes dont la présence rassure tout le monde : Jean Guéhenno comme directeur et André Basdevant comme sous-directeur.

(Françoise Tétard a très bien décrit cette période de valse-hésitation dans une intervention lors d'un colloque organisé ici à l'INEP en décembre 1985)

Jean Guéhenno, c'est le grand homme de lettres issu du peuple qui, au travers des idéaux du Front Populaire, n'a cessé de suivre la pensée de Condorcet : il faut « rendre la raison populaire ». Il vient d'être nommé inspecteur général de l'éducation nationale ce qui rassure tous ceux qui souhaitent un grand ministère de l'éducation nationale et redoutent son éclatement.

André Basdevant, quant à lui, bien que moins connu du grand public, est très apprécié dans les mouvements de jeunesse à la fois pour son attitude courageuse pendant la guerre et pour les responsabilités qu'il a occupées aux Eclaireurs de France et comme secrétaire général du Scoutisme français.

Deux hommes différents que le ministre René Capitant présente ainsi : « j'ai donc décidé de placer à la tête de la nouvelle direction un homme qui a le plus complètement la confiance du personnel enseignant (Jean Guéhenno) en lui donnant comme adjoint un des hommes qui précisément, par le patriotisme constant qu'il a observé ces dernières années, a aussi complètement la confiance du personnel de la Jeunesse (André Basdevant), et je les ai réunis l'un à côté de l'autre symboliquement ».

Tout le problème sera de savoir si les projets dont chacun des deux hommes est porteur pourront se confondre en un seul ?

André Basdevant avait été désigné par Alger un peu comme le futur secrétaire général d'un éventuel ministère de la jeunesse. A ce titre il avait adressé à René Capitant, à Alger, dès le mois de mars 1944, un « projet pour un commissariat général de la jeunesse » qui aurait été rattaché au ministère de l'éducation nationale mais qui aurait eu des représentants auprès des autres ministères concernés. Ce commissariat général devait appuyer son action sur les réflexions d'un Conseil de la jeunesse où figuraient les mouvements de jeunesse et sur un Parlement des jeunes, des conseils généraux et municipaux des jeunes.

Jean Guéhenno, quant à lui, est le chantre d'une doctrine plutôt que d'une organisation : c'est celle de la « culture populaire ». La culture est la même pour tous et tous les hommes ont le même droit d'y accéder car elle fera d'eux des citoyens plus éclairés. Mais il reprend en plus à son compte l'idée de Léo Lagrange en 1936/37 : « pour avoir des hommes, il faut qu'ils soient formés entre 15 et 20 ans ».

Il précise, dans sa circulaire du 13 novembre 1944, entièrement rédigée de sa main selon le témoignage de ses collaborateurs de l'époque, comment il entend y parvenir :

- faire travailler ensemble et dans un nouvel esprit, artistes, éducateurs, savants, enseignants de tous ordres (de l'universitaire à l'instituteur revalorisé), notamment en créant dans les grandes villes des « foyers de la culture ».
- transformer dans chaque ville et dans chaque village la maison d'école en foyer culturel ouvert « où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière ». Pour cela, il faut former les instituteurs à ce nouveau rôle.

C'est dans le même but qu'il encourage, par une nouvelle circulaire du 8 mai 1945 à la création de Maisons de jeunes.

Nous mesurons, avec du recul, toute l'originalité pour l'époque, et toute la richesse (certains diraient l'utopie !) de tels projets, qu'il s'agisse de celui de Jean Guéhenno ou celui d'André Basdevant. Mais nous mesurons aussi toute la difficulté de les concilier. Comme l'a fort bien résumé Françoise Tétard : « l'un (Basdevant) visait la jeunesse en utilisant l'éducation populaire comme méthode... l'autre (Guéhenno) avait pour objectif l'éducation populaire, la jeunesse n'étant qu'une des populations concernées ».

De cette dualité devait naître l'éternelle hésitation qui a marqué l'identité même de cette Direction : tantôt une direction de la jeunesse, tantôt une direction de l'éducation populaire, tantôt les deux à la fois, soit réunies, soit séparées !

C'est ainsi que déjà, trois mois après sa création, avec l'arrivée d'un nouveau ministre de l'éducation nationale (M. Giacobi), la direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse changeait de nom et devenait, le 2 décembre 1944, la direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire.

Jean Guéhenno devait également, pendant son passage à la direction, supporter et vivre assez mal une autre difficulté que d'autres connaîtront après lui, celle des rapports avec la direction générale de l'éducation physique et des sports. Il faut dire que si l'envie d'absorber la direction de la jeunesse était assez notoire chez certains responsables du sport, Jean Guéhenno lui-même n'avait pas une haute idée du sport. Pour lui, comme il l'écrira plus tard : « ce n'était pas à a tête de suivre et aux jambes et aux bras de commander » !

Energé par tous ces problèmes, et sans doute plus porté à la réflexion et l'imagination que vers l'administration quotidienne et les discussions budgétaires, Jean Guéhenno devait abandonner ses fonctions au début de juillet 1945, dix mois seulement après son arrivée.

Malgré toutes les difficultés rencontrées et la durée très réduite de son séjour à la direction, cette période correspond néanmoins, au-delà de la création d'une administration centrale avec cinq bureaux qui préfigurent les futurs organigrammes, celle de la mise en place des services extérieurs (inspections régionales et départementales de la culture populaire et des mouvements de jeunesse), du sauvetage et de la transformation d'une partie des anciens centres de jeunesse de Vichy en « centres éducatifs » qui deviendront plus tard les CREPS et l'INEP, de la mise en place des premiers instructeurs spécialisés qui deviendront les CTP puis les CEPJ, de la création d'un corps d'inspecteurs de la jeunesse qui fusionnera ensuite avec celui des sports, de la réalisation des premiers stages de formation de cadres... et l'on pourrait sans doute prolonger cette liste.

En moins d'un an donc sont posées les fondations de ce qu'est actuellement, au sein du secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, la direction de la jeunesse et de la vie associative.

En moins d'un an sont lancées les grandes idées qui seront reprises par la suite : permettre l'accès du plus grand nombre à la culture sans la dévaluer, faciliter l'accès des jeunes aux responsabilités, développer une citoyenneté plus active...

Dès cette période aussi, malgré toutes les épines laissées par la guerre et l'occupation, s'établit un nouveau type de relations et une répartition des responsabilités entre l'Etat et les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Malheureusement, de cet accouchement un peu difficile, de cette naissance qui n'était peut-être pas unanimement désirée, le service public de la jeunesse et de l'éducation populaire va aussi hériter, et pour longtemps, d'un domaine d'action aux contours peu précis et d'une identité un peu hésitante et à géométrie variable.

Toute son histoire va par la suite s'inscrire dans un schéma très simple : une magnifique ligne droite, inspirée de Léo Lagrange dès 1936 et mise en place par Jean Guéhenno et ses collaborateurs à la Libération quant aux idées et objectifs annoncés, mais oscillant plus ou moins de part et d'autre de cette ligne droite, une espèce de sinuséide représentant les méthodes employées et les réalisations concrétisées.

Une enfance difficile

Jean Guéhenno parti, la direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire gardera ce nom jusqu'en 1947 au sein du ministère de l'éducation nationale de M. Marcel Naegelen d'abord, dans le sous-secrétariat d'Etat de la jeunesse et des sports de Madame Andrée Viénot à

partir de juin 1946, puis dans le ministère de jeunesse, des sports et des lettres de M. Pierre Bourdan à partir de janvier 1947. Une direction de la jeunesse figurera encore un peu symboliquement dans le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports de M. André Morice en 1948, mais elle sera intégrée dans une direction générale unique de « la jeunesse et des sports » confiée à M. Gaston Roux le 20 décembre 1948.

Auparavant les services extérieurs de la jeunesse et ceux des sports, de même que les deux corps d'inspection, avaient déjà fusionné le 27 novembre 1946.

Mais des deux ou trois années qui suivent le départ de Jean Guéhenno, malgré les fréquents changements de structures ministérielles, vont permettre la consolidation des institutions mises en chantier dès 0944. Ce sera l'œuvre de quelques hommes remarquables.

Albert Châtelet, ancien recteur et ancien directeur de l'enseignement du second degré au temps de Jean Zay, avait aussi été le président des Eclaireurs de France. Il assurera les fonctions de directeur de juillet 1945 à juillet 1946 sans toutefois se faire nommer officiellement, préférant, par prudence peut-être, garder ses fonctions universitaires ? André Basdevant, qui demeura sous-directeur durant cette période, dit de lui qu'il resta très proche de la tradition enseignante, appuyant son action en faveur de la jeunesse surtout sur les œuvres péri et post-scolaires.

C'est au cours de cette année, en octobre 1945, que fut publié le décret portant création et organisation des centres d'éducation populaire, nouveau nom donné aux anciens centres éducatifs et parmi lesquels figurait notamment le centre de Marly le roi qui devait devenir ensuite Centre national d'éducation populaire.

C'est également sous la direction d'Albert Châtelet, le 18 mai 1946, que fut créé le Conseil supérieur de l'éducation populaire et des sports, comprenant deux sections : l'une de l'éducation physique et des sports, l'autre de l'éducation populaire et de la jeunesse qui peut être considéré comme l'ancêtre de l'actuel Conseil national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

A Albert Châtelet va succéder, officiellement à partir de janvier 1947, mais en fait semble-t-il depuis août 1946, un homme qui avait appris son métier à bonne école : Étienne Bécart.

Professeur de mathématiques, il avait été le compagnon de Léo Lagrange dans ses campagnes électorales à Avesnes et il était devenu son chef de cabinet en même temps que son plus fidèle ami au secrétariat d'Etat. Après un passage dans les camps de concentration, il revient au moment où Mme Andrée Viénot, qu'il connaît bien, est sous-secrétaire d'Etat. Il y restera jusqu'à la fusion de sa direction avec celle des sports le 20 décembre 1948.

C'est sous son impulsion, en janvier 1947, que les colonies de vacances ont été transférées du ministère de la santé publique à la direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire, ce qui affirmait la primauté de leur caractère éducatif sur l'aspect sanitaire qui avait prévalu à la Libération.

Après son départ de la direction, Etienne Bécart restera longtemps inspecteur général de la jeunesse et des sports et il consacra toute son activité et toute sa foi, restée grande, au développement des centres de vacances. C'est également lui qui négociera l'acquisition par l'Etat du domaine du Val Flory de Marly, qui devait ainsi rentrer définitivement dans le patrimoine de la jeunesse et des sports et devenir l'Institut national de l'éducation populaire.

Etienne Bécart devait pourtant, lui l'enthousiaste, assister à la fin du trop beau rêve de la Libération. D'autres priorités budgétaires devenaient plus pressantes que les problèmes de la jeunesse et de l'éducation populaire. En 1947 et en 1948, les commissions dites « de la hache » et « de la guillotine » réduisirent considérablement les effectifs de la toute jeune direction. Les emplois furent alors supprimés par centaines !

Et finalement, le décret du 20 décembre 1948, créant une direction générale de la jeunesse et des sports, sonne le glas de cette tentative d'une administration autonome pour le secteur jeunesse et éducation populaire disposant de ses propres services extérieurs aux deux niveaux régional et départemental et de son propre réseau d'établissements de formation.

L'adolescence languissante

De 1948 à 1958, avec peu de moyens et un projet parfois hésitant, un service de la jeunesse et de l'éducation populaire va néanmoins rester très présent au sein de la direction générale de M. Gaston Roux, grâce à l'activité de quelques bureaux spécialisés et au rayonnement grandissant de l'INEP de Marly le Roi.

Les instructeurs nationaux, qui n'avaient pas été trop touchés par « la hache » et « la guillotine », et dont le nombre s'était même accru par la création d'une vingtaine de postes d'instructeurs régionaux (les futurs CTP) furent l'un des principaux leviers de cette action. Au moment où la direction des arts et lettres, elle-même rattachée à l'éducation nationale et elle-même héritière des conceptions de la culture populaire de Jean Guéhenno, entreprend la première déconcentration théâtrale avec Jean Vilar et Jean Dasté, les instructeurs nationaux tissent partout en France un réseau de formation de cadres très riche : stages de premier degré polyvalents, stages de second degré spécialisés en art dramatique, chant choral, cinéma, arts plastiques...etc. et, grands stages de réalisation mobilisant parfois toute une région autour d'un thème.

Il faut aussi saluer, pendant cette période, le travail opiniâtre de quelques personnes comme Mademoiselle Guillaume et M Bricchet qui surent maintenir à l'administration centrale l'esprit de l'ancienne direction de Jean Guéhenno, en espérant toujours des moyens nouveaux.

L'âge adulte

L'année 1958 marque un tournant important avec la création du Haut Commissariat à la jeunesse et aux sports confié à Maurice Herzog. L'idée d'un haut-commissariat indépendant, organisme technique qui se situe à mi-chemin entre le politique et l'administratif, pourrait apparaître comme une solution au problème qui s'était posé à la Libération lors de la nomination de Jean Guéhenno : faut-il un service public pour la jeunesse et, si oui, de quel ministère doit-il dépendre ?

Le Haut-Commissariat deviendra pourtant secrétariat d'Etat, au caractère politique donc plus évident, en juin 1963.

Le Haut-Commissariat comportera une 2^{ème} sous direction, confiée à M. Bricchet, et comprenant 3 bureaux : la jeunesse (4^{ème} bureau), l'éducation populaire (5^{ème} bureau) et les colonies de vacances (6^{ème} bureau).

La grande œuvre de cette période restera la mise en place des premiers plans quinquennaux d'équipement sportif et socio-éducatif qui permettent la rénovation ou la création d'auberges de jeunesse, de centres de vacances et surtout de foyers d'éducation populaire et de maison de jeunes.

C'est l'époque du développement des maisons de jeune, au sein de la fédération fondée par André Philip avec l'appui total de Jean Guéhenno, développement qui se fait alors en liaison étroite avec le service public : les futurs directeurs sont formés à Marly par l'INEP et les inspecteurs départementaux sont présents dans les conseils d'administration des MJC.

Parallèlement, une autre idée chère à Jean Guéhenno va prendre corps, mais dans un autre ministère créé en 1959 et confié à André Malraux, celui de la culture. Il s'agit d'offrir la culture à un plus grand nombre en la décentralisant, et c'est le rôle des grandes « maisons de la culture » qui ressemblent fort aux « foyers de culture » imaginés en 1944 par Jean Guéhenno. Mais aux yeux de beaucoup de militants d'éducation populaire, cet effort n'est pas adapté aux milieux sociaux les plus défavorisés car, selon une idée qui se développe de plus en plus, pour qu'il y ait culture, il faut une véritable participation et non une simple consommation.

Le bureau de l'éducation populaire (5^{ème} bureau) du Haut-Commissariat continue quant à lui ses efforts pour la formation des animateurs de cette culture vivante. La loi « congés cadres jeunesse », en décembre 1961, cherche à faciliter l'accès des stages aux jeunes salariés. Le diplôme d'Etat de conseiller d'éducation populaire (DECEP), créé en 1964, consacrera le nouveau nom des instructeurs devenus Conseillers techniques et pédagogiques et marquera une nouvelle étape vers la professionnalisation des animateurs, déjà entreprise lors de la création du FONJEP.

Le bureau de la jeunesse (4^{ème} bureau) va orienter de plus en plus son action vers les rencontres internationales de jeunes. Bien qu'ayant été en son temps un grand précurseur de l'Europe, Jean Guéhenno ne s'était pas préoccupé de cette question lors de son passage à la direction de la jeunesse. Au lendemain immédiat de la guerre, l'heure n'y était pas. Mais, avec la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse et ses premiers résultats, on mesure mieux l'importance des échanges internationaux de jeunes. Les sessions « Connaissance de la France », les « séjours de rencontres internationales » qui viennent récompenser les jeunes les plus actifs, puis les « prix d'encouragement à l'initiative des jeunes » vont dans ce sens.

Le même 5^{ème} bureau mettra aussi à son actif les bourses de neige, puis de plein air, pour les jeunes travailleurs de 18 à 25 ans. Avec le développement de ces activités sportives de pleine nature sans idée de compétition, s'ouvre un chantier qui devrait permettre la rencontre des responsables sportifs et des responsables de l'éducation populaire et mettre fin à une dualité (pour ne pas dire une opposition) née du temps de Jean Guéhenno et que la fusion des deux services n'avait pas réglée. Ces initiatives du 5^{ème} bureau en faveur du plein air permirent en outre le redémarrage des auberges de jeunesse et la création de l'UCPA par fusion de l'Union des centres de montagne et de l'Union nautique française.

Toutes ces initiatives, qui vont le plus souvent en direction de la jeunesse inorganisée, conduiront le 4^{ème} bureau à une certaine forme d'action directe qui ne sera pas toujours bien vue par les grandes associations nationales.

On essaiera alors de répondre à cette accusation et de régler le problème du rôle de ce service public posé dès l'arrivée de Jean Guéhenno, en mettant sur pied des formules de « co-gestion » dont COGEDEP et COTRAVAUX seront les deux fleurons.

Le Haut-Commissariat était devenu, en 1963, secrétariat d'Etat, puis fut même u moment ministère, avant de redevenir secrétariat d'Etat rattaché tantôt au Premier ministre, tantôt à l'éducation nationale, tantôt à la qualité de la vie et de donner, en 1981 à une tentative de ministère du temps libre.

Une direction de la jeunesse et de l'éducation populaire fut remise sur pied et connut, avec de nouveaux ministres, et de nouveaux directeurs une période plutôt « éducation populaire » avec M. Jean Maheux à partir de 1967 et des périodes plutôt « jeunesse » avec M. de Vulpillières à partir de 1975, puis avec M. Langlais.

Elle éclata ensuite en deux directions séparées : celle de la jeunesse avec M. Langlais toujours, puis M. Pierre Gaborit, et celle de l'éducation populaire confiée à M. Robert Clément. En 1986, elle est devenue direction de la jeunesse et de la vie associative (*avec M. Georges Van der Schmitt*)...et port toujours ce nom actuellement.

Peut-on dire que ces ministres et directeurs successifs sont les héritiers de Jean Guéhenno ? On doit à la vérité d'avouer que lui-même ne l'aurait peut-être pas accepté si l'on en juge par le bilan qu'il fit, plus tard, de son passage à la direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse. Il écrivait, en effet, en 1962 dans une chronique au Figaro, se rappelant ses anciennes fonctions : « l'histoire de ce nouveau service, depuis dix-sept ans, a été proprement affligeante...L'unité de l'immense travail à faire est détruite. Les ministères de l'agriculture, des affaires culturelles, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports prétendent, chacun, en retenir un morceau afin d'avoir un budget ».

Il est vrai que Jean Guéhenno était, de l'avis de ceux qui l'on bien connu, d'une nature parfois pessimiste ! Nous ne le suivrons pas sur ce chemin ; nous pensons, au contraire, qu'il aurait pu tirer gloire de ce que l'idéal qui avait présidé à la création de sa direction à la Libération étai si riche, si vaste, qu'il n'y avait pas trop de plusieurs ministères pour l'assumer !

Il est néanmoins certain que ce serait une erreur que de vouloir chercher ses héritiers uniquement dans le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et j'ai déjà signalé tout à l'heure combien l'action du ministère chargé de la culture, déjà au temps d'André Malraux et toujours actuellement, s'inscrit dans le projet de « culture populaire » de Jean Guéhenno.

Je voudrais quand même affirmer très fort, avant de conclure, toute l'admiration que notre ministre Roger Bambuck porte à Jean Guéhenno. Il me semble que sa recherche constante d'une nouvelle conception de l'éducation populaire, son souci permanent de placer son action en faveur de la jeunesse comme son action dans le domaine sportif sous le signe d'un nouvel humanisme, permettent de le classer, même s'il n'est pas le seul, parmi les héritiers de Jean Guéhenno.

Il a d'ailleurs tenu, récemment, à manifester cet attachement aux idées et au souvenir de Jean Guéhenno en proposant de donner son nom à la salle de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Il est certain aussi que toute l'action culturelle du ministère répond à l'un des derniers vœux de Jean Guéhenno, exprimée dans son livre « Dernières lumières, derniers plaisirs » : « il faut, pour changer la vie, continuer de travailler à changer l'homme et faire des individus libres et vrais, pour que la société le soit aussi ».

Marie RICHARD

Directrice de la jeunesse et de la vie associative
1990 ?